Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 17 juillet 2012

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une assemblée publique de consultation s'est tenue à l'Hôtel de Ville, le **mardi 17 juillet 2012**, à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jacques Ducharme selon les dispositions du *Code municipal*.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

Messieurs :	Charles Crawford	Pierre Parent
	Louis Roy	Jean Lévesque
Madame :	Michèle Desmarais	

Est absent le conseiller Gérald Van de Werve.

Madame Diane Panneton est présente en l'absence de la directrice-générale Anne Pouleur.

Conformément à l'article 157 du code municipal, les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 12 juillet 2012 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

SUJET : Assemblée publique de consultation portant sur l'adoption du règlement 128-2010-07 venant modifier le règlement 128-2010 intitulé « Règlement sur les conditions d'émission de permis de construction aux fins de permettre la reconstruction de bâtiments principaux existants avant 1994 sur des terrains ne faisant pas frontage sur une rue publique ou privée conforme au règlement de lotissement. »

Il n'y a pas de représentation publique dans la salle des délibérations. Monsieur Ducharme lève la séance de consultation publique à 19 h 15.

Jacques Ducharme	Anne Pouleur
Maire	Directrice générale
	Secrétaire-trésorière

« « « «